RCS : BELFORT
Code greffe : 9001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00123
Numéro SIREN : 388 269 896
Nom ou dénomination : ENEBAT

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2017 sous le numéro de dépôt 3570

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise : **SAS ENEBAT**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 11 RUE DU LIEUTENANT BIDAUX 90700 CHATENOIS LES FORGES

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 3 8 8 2 6 9 8 9 6 0 0 0 2 2 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 30062017 Net 3	N-1 30062016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 455	AG 1 455		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	10 621	AS 7 217	3 404	1 006
	Autres immobilisations corporelles	AT	311 601	AU 272 811	38 790	59 019
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	75 000	CV	75 000	75 000
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	286	BE	286	286
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	990	BI	990	990
	TOTAL (II)	BJ	**399 953**	BK **281 483**	**118 470**	**136 300**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	2 492	BM	2 492	2 486
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP	20 551	BQ	20 551	39 343
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	487 908	BY 26 836	461 072	493 929
	Autres créances (3)	BZ	17 191	CA	17 191	46 194
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	192 771	CG	192 771	99 694
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	942	CI	942	945
	TOTAL (III)	CJ	**721 855**	CK **26 836**	**695 019**	**682 591**
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**1 121 808**	1A **308 319**	**813 490**	**818 892**

Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	990	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété: * Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

COPIE CERTIFIEE CONFORME
.....
Le Président

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en **euros**	30/06/2017	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
2. Participations (10 à 50 %)	NEANT			
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2017

Désignation de l'entreprise : SAS ENEBAT — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	417 793	392 244
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**61 549**	**25 550**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**490 342**	**428 793**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	24 493	38 956
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 613	37 732
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	16 869	33 142
	Dettes fiscales et sociales	DY	220 350	221 723
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	57 823	58 545
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**323 147**	**390 098**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**813 490**	**818 892**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	311 283	365 607
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : **SAS ENEBAT** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	681 209	FH		FI	681 209	582 088
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**681 209**	FK		FL	**681 209**	**582 088**
	Production stockée *					FM	(18 792)	24 413
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	34 962	12 038
	Autres produits (1) (11)					FQ	131	1 298
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**697 510**	**619 836**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(6)	433
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	178 603	203 746
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	9 223	11 729
	Salaires et traitements *					FY	266 389	253 788
	Charges sociales (10)					FZ	97 957	96 246
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	27 531	23 746
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	26 957	86
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**606 653**	**589 774**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**90 857**	**30 062**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3	3
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	970	2 327
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**973**	**2 330**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	584	720
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**584**	**720**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**389**	**1 609**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**91 246**	**31 672**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2017

Désignation de l'entreprise **SAS ENEBAT** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		**500**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	305	853
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	9 150	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**9 455**	**853**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**(9 455)**	**(353)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	20 242	5 769
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**698 483**	**622 666**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**636 934**	**597 116**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**61 549**	**25 550**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	11 291	12 038
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	9 455	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 30/06/2017

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES AMENDES	305	
CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES	9 150	
Totalisation	**9 455**	

2053 - Détail des produits et charges sur ex. antérieurs au 30/06/2017

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
Totalisation		

Expertise Comptable
conseil - fiscalité - gestion

CARTESIA

Une équipe à vos côtés

SAS ENEBAT

11 RUE DU LIEUTENANT BIDAUX

90700 CHATENOIS LES FORGES

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/07/2016** au **30/06/2017**

COPIE
CERTIFIEE CONFORME
Le Président

CARTESIA SAS - 3 bis rue Albert Camus 90000 BELFORT Tel : 03.84.36.90.91 Fax : 03.84.36.91.70

Courriel : contact@cartesia-ec.fr Site : www.cartesia-ec.fr

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Bourgogne Franche-Comté

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe des comptes annuels

Etat exprimé en **euros**

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels, libellés en Euros, et qui ont été établis le 5 octobre 2017 par le président de la société avec la collaboration de la société d'expertise comptable SAS CARTESIA, 3 bis rue Albert Camus 90000 BELFORT (Tél :03.84.36.90.91).

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er Juillet 2016 au 30 Juin 2017.

La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- Etudes tous corps d'état

- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, et à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Le bilan de l'exercice présente un total de **813 490** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **698 483** euros et un total **charges** de **636 934** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **61 549** euros.

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Incidence des nouvelles règles comptables

Les règlements CRC 2002-10, 2004-06 et 2005-09 ont été appliqués par la société à compter de l'exercice 2006 et sont sans incidence sur le résultat net et les capitaux propres de la société.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe des comptes annuels

Etat exprimé en **euros**

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations Incorporelles

Il s'agit de l'acquisition des logiciels informatiques amortis sur une durée de 12 mois.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Les intérêts d'emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

La société n'a pas identifié d'éléments substantiels d'immobilisations pouvant être assimilés à des composants. Pour les immobilisations non décomposables, la société a opté pour le régime dérogatoire prévu pour les PME (décret comptable, art 8 ; PCG art 322-4). Elle retient la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement de ces immobilisations et non la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

*Logiciel	100 %
* Matériel industriel	20 % et 25% sauf occasion
* Agencements dans construction	10 % et 14.28 %
* Matériel de transport	20 % et 25%
* Matériel de bureau & informatique	20% et 33.33 %
* Mobilier	14.28 %

En fonction du bien à amortir, le taux peut varier pour mieux refléter la durée de vie réelle. Suivant les cas, un amortissement dégressif est calculé. Il est à noter que seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

Participation et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe des comptes annuels

Etat exprimé en **euros**

Stocks

Ils sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements est constituée par le coût d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée. Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités ci - dessus et la valeur de réalisation est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit impôt compétitivité

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 10 493 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel ainsi que celui correspondant aux rémunérations de janvier à juin 2017 pour 5 823 euros.

Grace au CICE l'entreprise a pu améliorer son fonds de roulement.

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	30/06/2017	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés En application des dispositions de l'alinéa 2 Bis de l'article 9 du Code de Commerce, il est précisé que la société a souscrit aux régimes obligatoires de retraite pour son personnel et ses mandataires sociaux. La comptabilité n'intègre aucune provision relative aux engagements en matière de retraite.			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

ANNEXE - Elément 6.03

Frais d'établissement

Etat exprimé en **euros**	30/06/2017	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution			
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			

NEANT

ANNEXE - Elément 6.04

Frais de recherche

Etat exprimé en **euros**	30/06/2017	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels **Dép. R & D avec contrepartie spécifique** - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers					
TOTAL					
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

NEANT

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

	30/06/2017	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2017
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	3 431				1 976	1 455
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**3 431**				**1 976**	**1 455**
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agenct aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	8 849		3 460		1 688	10 621
Instal., agencement, aménagement divers	173 460		4 420		1 828	176 052
Matériel de transport	113 429					113 429
Matériel de bureau, mobilier	26 319		1 821		6 020	22 120
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**322 057**		**9 701**		**9 536**	**322 222**
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	75 000					75 000
Autres titres immobilisés	286					286
Prêts et autres immobilisations financières	990					990
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**76 276**					**76 276**
TOTAL	**401 764**		**9 701**		**11 512**	**399 953**

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en **euros**		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	3 431		1 976	1 455
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**3 431**		**1 976**	**1 455**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 843	1 061	1 688	7 217
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	172 638	493	1 828	171 303
	Matériel de transport	60 545	23 795		84 340
	Matériel de bureau, mobilier	21 006	2 182	6 020	17 169
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**262 032**	**27 531**	**9 536**	**280 028**
	TOTAL	**265 463**	**27 531**	**11 512**	**281 483**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	30/06/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	990	990	
	Clients douteux ou litigieux	32 096	32 096	
	Autres créances clients	455 812	455 812	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 313	2 313	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 777	6 777	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	5 823	5 823	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	2 278	2 278	
	Charges constatées d'avances	942	942	
	TOTAL DES CREANCES	**507 031**	**507 031**	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		30/06/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	24 493	12 628	11 864	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	16 869	16 869		
	Personnel et comptes rattachés	35 907	35 907		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 860	49 860		
	Impôts sur les bénéfices	3 977	3 977		
	Taxes sur la valeur ajoutée	90 259	90 259		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	40 347	40 347		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	3 613	3 613		
	Autres dettes	57 823	57 823		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**323 147**	**311 283**	**11 864**	

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 463
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	3 613

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		30/06/2017
Total des Produits à recevoir		**5 823**
Autres créances		**5 823**
PRODUIT A RECEVOIR CICE	*5 823*	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	30/06/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		942	**942**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**942**

ANNEXE - Elément 6.13

Charges à répartir

Etat exprimé en **euros**	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 30/06/2017
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

NEANT

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	Etat exprimé en **euros**	30/06/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	20,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		**500,00**	**20,0000**	**10 000,00**

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	50 507		23 671	26 836
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**50 507**		**23 671**	**26 836**
	TOTAL GENERAL	**50 507**		**23 671**	**26 836**

Dont dotations et reprises : - d'exploitation			23 671
Dont dotations et reprises : - financières			
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	30/06/2017	30/06/2016	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 955	2 959	(4)	*-0,14*
Dettes fiscales et sociales	36 866	32 353	4 513	*13,95*
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	**39 821**	**35 312**	**4 509**	*12,77*

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	30/06/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

NEANT

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en **euros**		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/06/2017
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

NEANT

ENEBAT
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 11 Rue du Lieutenant Bidaux
90700 CHATENOIS LES FORGES
RCS BELFORT B 388 269 896

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 9 OCTOBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2017 s'élevant à 61 549,06 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	61 549,06 euros
A titre de dividendes Soit 90,00 euros par action	45 000,00 euros
Le solde	16 549,06 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 434 342,41 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social au plus tôt à compter du jour de l'assemblée et au plus tard le 31 Mars 2016.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 45 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :
- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que

le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2014 :
50 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2015 :
45 000,00 euros, soit 90,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 45 000,00 euros

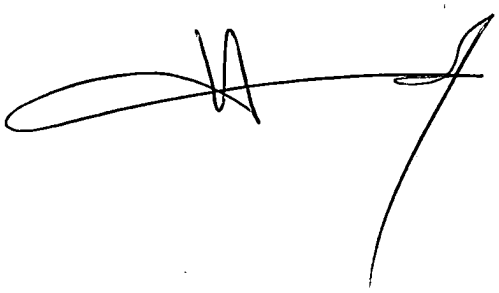
Exercice clos le 30 juin 2016: Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 9 OCTOBRE 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
David KLINGELSCHMITT



Expertise Comptable
conseil - fiscalité - gestion
CARTESIA

Belfort, le 30/10/2017

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
1 Rue de Morimont

90000 BELFORT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BELFORT
31 OCT. 2017
ARRIVÉE

N/Réf. Service juridique KD/2017
Aff. suivie par Mme Katia DUBOURGEOIS

Objet : SAS ENEBAT
11 Rue du Lt Bidaux
90700 CHATENOIS LES FORGES

BORDEREAU D'ENVOI DE PIECES

Vous trouverez sous ce pli, concernant notre cliente citée en référence :

- un exemplaire des comptes annuels pour son exercice clos le 30/06/2017 ;
- la décision d'affectation du résultat ;
- Le chèque d'un montant de 45,48 euros pour le règlement des frais de dépôt vous a directement été envoyé par le client dans un précédent courrier

Vous voudrez bien adresser directement
le récépissé règlementaire de dépôt à :

SAS CARTESIA
3 Bis Rue Albert Camus - 90000 BELFORT

accompagné de la facture au nom de l'intéressée
et non au nom de la SAS CARTESIA

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

P.J.

o o 0 o